

40^e congrès de la FNDIRP

Avignon accueillait la FNDIRP et ses invités du 11 au 14 mai, au rendez-vous de son 40^e congrès national, marquant le 72^e anniversaire de sa fondation sous le signe de l'actualité des serments de 1945. Récit.

sur le vif

Jeudi 11 mai

Au cœur du vieil Avignon, hôtel des Papes.

Roger Montagnier, Alain Rivet, Anita Baudouin, Alexandra Rollet pour la FNDIRP et Hélène Amblard pour *Le Patriote Résistant* accueillent les journalistes du *Dauphiné Libéré* et de *La Marseillaise*. Qu'est-ce que la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes ? Après l'expérience du Lutétia, la fondation de la fédération en octobre 1945 portée par deux anciens membres de l'organisation de résistance clandestine du camp de Buchenwald, l'un gaulliste, l'autre communiste, avait pour enjeu premier d'organiser la solidarité. Revivre, trouver une santé, après l'expérience de l'indicible... Poursuivre devant la Justice les criminels nazis, lutter contre les négationnismes, partager la mémoire, autant de raisons d'être, fidèles aux serments des déportés. Répondant aux questions des journalistes, Anita Baudouin annonce le thème du Concours national de la Résistance et de la déportation de 2018 : « *S'engager pour libérer la France* ».

À 15h30

En gare d'Avignon, devant le monument aux morts.

Anita Baudouin prend la parole, rendant hommage à l'engagement de nombre de cheminots dans la Résistance après la défaite de 1940, jusqu'à la création, le 1^{er} juin 1942, du groupe de résistants cheminots d'Avignon. (...) « *Entre avril 1943 et le 20 août 1944 se succèdent une cinquantaine d'opérations de sabotages sur les voies ferrées vauclusiennes. Pratiquement toutes les lignes sont prises pour cibles. (...) Les cheminots n'ont pas hésité à risquer leur vie et l'ont payé parfois très cher. Suite à l'attentat des Rotondes, la Gestapo fusilla sept d'entre eux. D'autres furent déportés. Au total, les cheminots du Vaucluse ont à déplorer la mort de 68 de leurs camarades pour faits de guerre.* » S'agissant des accusations lancées contre la SNCF dont les trains étaient aussi ceux de la mort, elle précise : « *N'oublions jamais qu'elle était tributaire des injonctions nazies. Le rôle primordial de la Résistance des cheminots et notamment, celui du réseau FER a été occulté, pour des intérêts financiers peu avouables et qui sont loin d'honorer les auteurs de ces attaques. En ce jour, la FNDIRP tient à rappeler le rôle capital joué par les salariés des transports de l'époque.* »⁽¹⁾

Vendredi 12 mai

Dans l'Hôtel de Ville d'Avignon de pur style Napoléon III, les visiteurs sont accueillis par l'exposition de la FNDIRP, présentée dans le hall et son stand de livres au premier étage. Dans la salle des fêtes, s'ouvre le 40^e congrès de la FNDIRP sous la présidence de Walter Bassan, président délégué. Christian Estrosi ayant démissionné le 9 mai, le Conseil régional n'est pas représenté. La séance est ouverte en présence de Maurice



Chabert, président du Conseil départemental du Vaucluse et de Michel Gontard, premier adjoint au maire d'Avignon, Cécile Helle. À la tribune, à leurs côtés, Serge Wourgaft, membre du comité d'honneur, directeur de publication du *Patriote Résistant*, Anita Baudouin, secrétaire générale, Raymonde d'Isernia, présidente de l'ADIRP du Vaucluse, Hubert Siebenschuh, trésorier général, Alain Rivet, trésorier général adjoint, Régine Seren, présidente de la commission nationale de contrôle financier, Hubert Poulin, commissaire aux comptes. Le congrès rassemble 162 participants, dont 85 membres du comité national délégués de droit, 38 délégués désignés par leurs ADIRP et de nombreux porte-drapeaux. Walter Bassan annonce la cérémonie aux déportés en présence de Cécile Helle avant de donner la parole à Anita Baudouin. Hommage est rendu aux camarades disparus depuis l'assemblée générale de Clermont-Ferrand, en mai 2016. Jean Amand, fils de René, résistant arrêté en 1941, décédé en juillet 1942 à Auschwitz, président de l'ADIRP de la Vienne. Membre du comité national depuis mai 1966, élu au conseil d'administration en juin 2012 à Nantes, il avait pris part aux commissions Orientation, affaires internationales et vie de la fédération. Germaine Bonnafon, résistante arrêtée en avril 1943, déportée à Ravensbrück en mai 1944, présidente de l'ADIRP de Gironde de 1972 à 2013, membre de la présidence jusqu'en novembre 2013. Robert Chanut, résistant arrêté en février 1944, déporté après divers camps à Mauthausen en avril 1944, libéré le 19 mai 1945, président de l'ADIRP du Doubs puis président d'honneur, élu au comité national en mai 2006. Lucien Colonel, résistant arrêté en 1943, déporté à Buchenwald-Dora après Compiègne, fut longtemps ●●●

Devant le monument aux morts de la gare, hommage au groupe de résistants cheminots d'Avignon.

Construire l'histoire de demain

Maurice Chabert, président du Conseil départemental du Vaucluse

Héritage des internés dans les prisons de la France occupée où des combattants se regroupaient pour accueillir les rescapés, les serments constituent un témoignage ô combien puissant des horreurs vécues, des guerres fratricides et des génocides qui ont jalonné notre XX^e siècle. Ainsi, gardons en mémoire l'espoir inébranlable de fonder un monde de paix, de liberté et de fraternité. « *Notre idéal est la construction d'un monde nouveau dans la paix et la liberté* », ont dit les survivants de Buchenwald. « *La paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples* », ont ajouté ceux de Mauthausen. C'est au nom de ces serments, que la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes a vu le jour afin de cultiver ce souvenir depuis 1945, en France et dans le monde. Aussi, aujourd'hui, en tant que président du conseil départemental du Vaucluse et au nom de tous les habitants de ce département, je suis très honoré et tout autant ému, de commémorer ici, sur notre territoire, cette magnifique initiative humaniste à travers la tenue de ce 40^e congrès national intitulé « *Paix et Fraternité: les serments de 1945 au présent!* » Car le Vaucluse est une terre de Résistance et de bravoure à l'image de René Char et de bien d'autres. Un territoire marqué par l'histoire, où des hommes et des femmes, par soif de liberté, de patriotisme, ont fondé la Résistance jusqu'à verser leur sang. Du maquis du Ventoux, des contrées de Gordes, de Lagnes en passant par Fontaine-de-Vaucluse ou Avignon, tant d'individus se sont mobilisés avec ferveur

Maurice Chabert, président du conseil départemental du Vaucluse, reçoit les remerciements de Walter Bassan, président délégué de la FNDIRP. À leurs côtés, Raymonde d'Isernia, présidente de l'ADIRP du Vaucluse et Michel Jointard, premier adjoint au maire d'Avignon.

parfois jusqu'au sacrifice, pour redonner à notre patrie sa liberté. Depuis, des lieux symboliques tels que l'auditorium Jean-Moulin, au Thor, ou le musée de la Résistance à Fontaine-de-Vaucluse, ont été érigés. Et aujourd'hui, nous sommes fiers, au cœur du Vaucluse, d'être dépositaires de cette mémoire préservée au nom de la liberté. Cet esprit doit ainsi nous unir fraternellement et sans relâche, pour ne jamais oublier l'horreur des guerres, et relayer infatigablement la déclamation des déportés lors de leur libération des camps nazis: « Plus jamais ça! »

Au cœur de cette bataille pour la paix, la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes rend hommage, quant à elle, à toutes les victimes de la barbarie nazie de 1939-1945: combattants de l'ombre, hommes et femmes persécutés au nom d'une idéologie obscurantiste, raciste et antisémite. Nous pensons dans ces instants à toutes ces victimes, exilés, patriotes résistants à l'occupation, familles de disparus, de fusillés...

Espérance fondatrice

Ces serments s'adressent à tous ceux qui ne sont pas revenus de l'enfer, mais aussi à ceux dont la vie a été épargnée, devenus aujourd'hui les dépositaires d'une espérance fondatrice d'un monde pacifié. Ils s'adressent, par leur aspect intemporel, à ces générations nouvelles qui ont la chance d'être épargnées par la guerre. Seule cette mémoire, gardienne du temple qui est notre passé, peut nous préserver de l'oubli de ce traumatisme béant que génèrent les guerres.

Les lieux de parole et de rencontres, tels que ce quarantième congrès national, doivent permettre à chacun de nous de remplir son devoir de transmission auprès des générations futures afin que l'abomination ne se reproduise plus, tirant de notre passé des leçons pour éclairer notre présent.

Aujourd'hui, le Vaucluse est fier de constituer un espace de parole, d'échanges, de commémoration afin que la paix puisse continuer à être promue car elle n'est jamais acquise, ne l'oublions pas. Qu'il me soit donc permis d'exprimer toutes mes plus chaleureuses félicitations à tous ceux qui ont été associés à la préparation de ce congrès. J'adresse tous mes remerciements pour ce travail réalisé au quotidien par chacun d'entre vous, à la mairie d'Avignon qui vous rassemble ce jour.

Et je comprends le soin que vous avez apporté à cette manifestation. Se souvenir, c'est aussi redonner vie aux milliers de disparus. À travers vous, à travers eux, c'est aussi l'histoire de demain, que nous construisons.



Longue vie à la FNDIRP !

Le rapport moral et d'activités, par Anita Baudouin, secrétaire générale

L'année dernière, à Clermont-Ferrand, j'ai entendu cette phrase merveilleuse : « *Super, on a retrouvé l'ambiance familiale des assemblées Générales d'avant* ». Toute la direction de la FNDIRP ne souhaite que continuer dans cette voie.

Cette année nous avons désiré organiser à nouveau des commissions, au moins les deux qui nous ont paru les plus importantes, la commission « Histoire-mémoire » qui comme toujours remporte la majorité des demandes de participation et la « Vie de la fédération » où seront traités des sujets comme *Le Patriote Résistant*, les droits, les nouvelles possibilités informatiques.

Les temps sont durs. Nos déportés disparaissent. Certains d'entre vous connaissent bien des difficultés pour faire face au coût que représente un congrès. Nous nous tournons donc vers les trésoriers départementaux pour leur dire : aidez ces jeunes à se déplacer, ils sont notre avenir. La fédération investit énormément pour organiser un congrès, donc, dans vos départements, agissez pour que les plus jeunes soient parmi nous. Ils ont besoin de vous et nous avons besoin d'eux.

Un contexte particulièrement dramatique

L'année qui vient de s'écouler s'est déroulée dans un contexte particulièrement dramatique et préoccupant, sur le plan mondial et dans notre pays. Je ne vais pas vous retracer toute cette sombre actualité qui est la nôtre depuis 2015, ni citer tous les attentats perpétrés par les extrémistes de Daech. Cependant, le massacre de Nice reste dans nos cœurs. Car il est incompréhensible : comment est-il possible qu'un homme soit devenu à ce point acharné, prenant pour cibles des hommes, des femmes, des enfants venus en famille



pour célébrer la fête nationale ? C'est évidemment le symbole de la nation, la patrie, la laïcité, qu'on a voulu mettre à mal, qu'on a voulu détruire. Puis ce furent les attentats commis à Orly et à Londres et enfin, l'attaque sur les Champs-Élysées contre nos forces de police. Des événements tragiques, qui sont de réelles menaces pour les droits de l'homme. Des actes insupportables qui visent à remettre en cause les valeurs de la République. Nous avons toujours une pensée pour toutes les victimes et nous nous associons aux douleurs de leurs familles. Pour ces événements, nous avons publié régulièrement des communiqués ●●●

Anita Baudouin, secrétaire générale de la FNDIRP. À la tribune, Hubert Poulain, commissaire aux comptes, Hubert Siebenschuh, trésorier de la FNDIRP, et Maurice Chabert.

sur le vif

●●● président départemental de Haute-Savoie. Il avait réalisé l'exposition de photographies présentée dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris pour le 70^e anniversaire de la FNDIRP. Roger Coutarel, sous-lieutenant FFI en Haute-Loire arrêté en janvier 1944. Emmené de la prison de Riom vers l'Allemagne le 3 juillet 1944, il s'évade du train. Longtemps président de l'ADIRP de Drôme-Ardèche, il a été membre de la présidence jusqu'en mai 2012. Annie Dubois, fille de résistant décédé à Flossenburg où il était déporté le 17 janvier 1945, fut secrétaire de l'ADIRP du Nord, élue membre du comité national en 1998. Jacques

Jamain, fils d'André, résistant en Charente-Maritime arrêté en septembre 1942 déporté à Sachsenhausen, décédé trois mois après la libération du camp, président de l'ADIRP de Charente-Maritime, élu au comité national depuis 2012, puis au Conseil d'administration en octobre 2015 à Paris. Léonie Lelong-Grulois, résistante arrêtée le 27 avril 1942, détenue dans les prisons d'Arras, Loos-lès-Lille et Hoenbrünn, membre du bureau départemental du Pas-de-Calais, était au Comité national de mai 2000 à octobre 2015. Hélène Quiquerez, Patriote et résistante à l'Occupation (PRO) internée en Allemagne dans le

camp de Schelklingen du 1^{er} mars 1943 au 11 mai 1945, membre de l'ADIRP du Haut-Rhin, était élue depuis des années au comité national. Félix Saba, résistant dans les Pyrénées-Atlantiques, arrêté en 1943 déporté à Buchenwald-Dora, Dachau et Allach, secrétaire de l'ADIRP des Hauts-de-Seine, membre du Comité national jusqu'en mai 2008, avait été membre de la présidence de l'amicale de Buchenwald. Charlotte Schapira, membre du bureau de l'ADIRP de Paris et du comité national, arrêté parce que Juive le 16 juillet 1942 fut relâchée. De nouveau arrêtée le 21 juillet 1944, elle fut déportée de Drancy à Auschwitz. ●●●



DR

●●● de presse, bien que cela ne soit pas toujours facile. C'est pour demander instamment que soient respectées les victimes, que nous nous sommes élevés contre les propos scandaleux tenus lors des déclarations d'une certaine candidate, au cours de la récente campagne présidentielle. Heureusement, une fois de plus, les Français ont réagi et nous voyons le danger du Front national s'écarter. Sans toutefois ignorer que la partie n'est malheureusement pas encore gagnée et que le danger subsiste. Or, ce qui est en jeu, ce sont les valeurs conquises grâce au combat des résistants, au cœur des actions que mène notre FNDIRP depuis sa création il y a bientôt soixante-douze ans. Nous devons rester vigilants et continuer à tout mettre en œuvre pour faire barrage aux extrémistes de tous bords pour parvenir à construire un avenir de liberté, de paix et de justice. C'est ce qu'espéraient nos déportés à la libération des camps, c'est ce qui nous a porté à choisir pour mot d'ordre de notre congrès :

Paix et Fraternité : les Serments de 1945 au présent !

Nous savons que les vieux démons peuvent ressurgir. Le fascisme, le racisme et l'antisémitisme ne sont pas morts et nous devons comprendre pourquoi. Nous devons réfléchir au rôle que nous pouvons, que nous devons assumer pour faire se concrétiser le « Plus jamais ça ! » objectif ô combien d'actualité. Au sein même de notre Fédération, nous devons veiller au rassemblement de tous nos adhérents au-delà des différences et de divergences qui doivent être perçues non comme des sources de division mais comme une richesse supplémentaire.

Pour ce combat, nous coopérons chaque fois que cela est possible, avec toutes les organisations de résistants, de déportés et d'internés, d'anciens combattants. Cette coopération, nous la mettons en œuvre au siège de la Fédération, puisque nous avons écrit et signé ensemble cette année encore, la FNDIRP, la Fondation pour la mémoire de la déportation, l'UNADIF ainsi que pour la première fois, des associations et amicales de camps, le message lu devant les monuments le dernier dimanche d'avril

« Ce qui est en jeu, ce sont les valeurs conquises grâce aux combats des résistants, au cœur des actions que mène notre FNDIRP. »

pour la Journée nationale du souvenir des héros et des martyrs de la déportation. Notre travail pour la mémoire est aussi le Concours national de la résistance et de la déportation. Malgré les réformes, nous continuons de siéger au Conseil scientifique et dans le Jury national.

Sur le plan international, ce que nous voyons est insupportable. Des milliers d'êtres humains fuient leur pays en guerre. Des colonnes de femmes, hommes, enfants, bébés, sillonnent les routes, ne sachant où aller ni quelles seront les conditions de leur accueil. La population des pays leur ayant ouvert les portes n'est pas forcément hostile, mais préfère souvent qu'ils aillent à côté : « *On ne veut pas de ça chez nous* ». Ce genre de comportement est-il juste ? Non. Il est totalement condamnable ! Ne savons-nous pas que raviver la haine de l'autre parce que différent de par sa culture, sa philosophie, ou sa couleur de peau, entraîne forcément la montée d'idéologies destructrices des valeurs républicaines ? Ce bilan est préoccupant. Nous mesurons tous la gravité de la situation. Nous devons bien entendu réagir sans céder à la haine, mais plutôt en œuvrant pour des perspectives humaines.

Contre la banalisation de l'histoire

Plus proche de nous, nos actions en ce qui concerne les droits, pour lesquels nous n'avons obtenu que quelques rares succès malgré nos démarches, en particulier pour l'amélioration de la situation des veuves, des conjoints survivants des grands invalides de guerre et des PRO. Nos relations avec le précédent secrétariat d'État aux Anciens Combattants n'ont pas toujours été au beau fixe. Nous espérons un climat plus serein avec le prochain. Et bien sûr, nous restons très vigilants face aux tentatives de banalisation des journées mémorielles, en particulier notre journée du souvenir. Je pense au fameux « Memorial Day », dont nous ne voulons absolument pas, mais que certains s'obstinent à vouloir remettre à l'ordre du jour. Malgré l'ajournement du rapport Kaspi⁽¹⁾, le gouvernement qui vient de s'achever n'était pas entièrement revenu sur cette décision. Le 11 novembre, nous célébrons l'Armistice de 1918 mais aussi tous les « morts pour la France ». Célébrer tous les morts pour la France n'est pas un problème pour nous, bien au contraire, mais à nos yeux, tous les conflits n'ont pas la même signification.

Avant son élection, notre nouveau président Emmanuel Macron, a déclaré qu'il sera « à l'écoute de ce monde associatif qui est l'acteur majeur des politiques mémorielles » ; qu'il sera « très vigilant afin que les journées commémoratives les plus enracinées et les plus importantes soient préservées, en particulier celles de la journée nationale de la Déportation et le 8 mai » ; qu'il était « très important que les anciens combattants puissent avoir un interlocuteur spécifique dans l'appareil d'État » ; que les lieux symboliques de mémoire de la Deuxième Guerre mondiale connaissent pour un grand nombre d'entre eux des problèmes de devenir. Il s'engage à les recenser, promettant qu'aucun lieu

40^e congrès de la FNDIRP

mémoriel de la Résistance et de la déportation « ne doit disparaître ou être laissé à l'abandon ». Nous ne manquerons pas de lui rappeler régulièrement ses paroles. Concernant plus spécifiquement la vie de notre Fédération, à Clermont-Ferrand, nous vous avons proposé l'augmentation du prix des cartes d'adhérents. Peu de voix contre s'étaient élevées, la plupart d'entre vous comprenant bien la nécessité de cette augmentation. Nous avons eu l'impression que dans vos départements et à travers la France, cette démarche a été comprise et acceptée.

Le Patriote Résistant « nouveau »

Au 1^{er} novembre 2016, notre Fédération enregistrait 7 171 adhérents, parmi lesquels 647 déportés, 271 internés, 720 PRO, 4 891 familles, 642 amis. Malgré les décès de plus en plus nombreux de nos amis déportés, nous restons optimistes. La Fédération va de l'avant.

Je me souviens d'une époque où parcourant la France vous manifestiez la crainte de voir disparaître notre Fédération et toujours, revenait la question : « *Et le Patriote Résistant, il va disparaître aussi ?* » Eh bien non. Au contraire, notre journal rajeunit. L'année dernière à cette même époque, je vous annonçais le départ d'Irène Michine et l'arrivée d'Hélène Amblard au poste de rédactrice en chef. Douze mois sont passés, Hélène a fait sa place avec un grand nombre d'idées nouvelles, un étonnant dynamisme, et des projets revigorants. Au cours de cette même année, notre imprimeur nous apprend qu'une machine est à bout de souffle. Comme elle n'imprime que notre journal, il ne peut être question de la changer. C'est donc notre journal qui doit changer de format. Pendant des mois, Hélène a su s'entourer d'une équipe, venue bénévolement lui apporter, ainsi qu'à Lionel Camelin notre maquettiste, son savoir, son expérience. À chaque comité de rédaction au cours des mois passés, nous avons vu ce nouveau format prendre forme. La décision était prise, il fallait que le *Patriote* rajeuni soit prêt pour le mois de mai, le mois du congrès. Eh bien, le voici : il est là. C'est une réussite mais notre *Patriote Résistant* est en grand danger.

Seuls 50 % environ de nos adhérents sont abonnés et dans certains départements, beaucoup moins. Certains responsables départementaux ne sont pas abonnés, ce qui est vraiment impossible à admettre. Nous vous avons déjà signalé qu'aucune candidature d'un membre non abonné ne serait acceptée pour le conseil d'administration. Il n'est pas possible de demander à avoir une quelconque responsabilité quand on ne peut pas savoir exactement ce qui se passe à la Fédération, ce que fait la Fédération, sans *Le Patriote Résistant*.

L'argent, « nerf de la paix »

Notre journal est actuellement tiré à un peu plus de 5 200 exemplaires, dont seulement 4 800 pour nos adhérents. Il ne peut être question d'en diminuer encore le nombre car ce serait la mort. Or, comme le disait si justement l'une de nos présidentes départementales, « *une Fédération qui perd son journal, c'est comme un village qui perd son école : elle meurt* ». Alors faisons en sorte que le journal et la Fédération vivent encore longtemps et pour cela, abonnez-vous. Depuis plusieurs années, le prix de l'abonnement n'a pas augmenté, en particulier grâce aux conditions très avantageuses faites par notre imprimerie, dont les dirigeants sont des militants. Mais cela ne peut durer toujours et à partir du premier juillet, nos trésoriers et la commission des finances ont décidé une augmentation raisonnable du prix de notre journal. L'abonnement est rarement une question de moyens. C'est une question de désir et de militantisme. Aujourd'hui, je vous annonce l'arrivée de Laurent Cottin pour remplacer Serge Lyet qui a désiré s'envoler vers un autre avenir après de longues années au service des abonnements au *Patriote Résistant* et des cotisations d'adhésion. Pour lui, nous vous demandons un peu d'indulgence, pour que vous soyez satisfaits et lui aussi. Liliane Vivongsa au secrétariat est toujours à votre écoute. Vous appréciez tous Patricia Surmont à la comptabilité. Vous n'hésitez pas à consulter Madeleine Kihal au service juridique : toutes les trois vous répondent avec compétence et gentillesse. Il faut leur ajouter nos fidèles bénévoles Marie-Pierre Souharce et Evelyne Navaud. Nous avons besoin de nous soutenir les ●●●

« *Une Fédération qui perd son journal, c'est comme un village qui perd son école.* »

●●● Rescapée, elle témoigne et publie notamment *Il faudra bien que je me souviennne*⁽²⁾. Annie Stephany, fille de résistant arrêté en 1943, évadé, arrêté de nouveau en avril 1944, déporté à Auschwitz puis Mauthausen, fut présidente de l'ADIRP des Landes. Membre du comité national, elle a participé aux commissions « Vie de la fédération » et « Histoire-mémoire ». Entré en résistance à Angers à dix-sept ans, Gilbert Thierry rejoignait l'armée française en Afrique du Nord lorsqu'il fut arrêté à la frontière espagnole, conduit de la prison de Hendaye au fort du Hâ, puis à Compiègne et déporté au commando

de Heinkel. Il quittera le camp de Sachsenhausen-Oranienburg dans les marches de la mort. Membre du conseil d'administration, il présidait l'ADIRP des Pyrénées-Orientales.

Anita Baudouin rappelle le souvenir de Louis Cortot, résistant à quinze ans dans les Hauts-de-Seine dès 1940 (voir le *Patriote Résistant* de mai), de Jean Gavard, lycéen résistant en 1941, arrêté en 1942, détenu à la prison de Fresnes avant sa déportation à Mauthausen puis à Gusen. Il est l'un des fondateurs du concours national de la résistance et de la déportation dont ●●●

sur le vif



DR

40^e congrès de la FNDIRP

●●● uns les autres, de nous entre-aider. C'est ce que nous faisons de tout notre possible avec pour seul objectif que la Fédération dure dans la fraternité (applaudissements). Les ADIRP ont un rôle essentiel. Ce sont les meilleurs relais entre nos adhérents et le siège de la FNDIRP. Ce sont elles, qui sur le terrain, remettent les cartes aux adhérents, proposent l'abonnement au *Patriote Résistant*, diffusent les calendriers et organisent des activités auprès de leurs municipalités, des collèges et des lycées. Je vais souvent dans les départements. Nos échanges ont vraiment une valeur inestimable. Il existe bien des façons de nous aider à continuer : nous savons tous qu'hélas, l'argent est le nerf de la paix. La souscription nationale se poursuit, bien sûr. Pour les dons personnels, 66 % sont déductibles de vos impôts... La vente du calendrier 2018, dont vous trouverez le projet au stand librairie, les livres en vente, le DVD *Nom de code Alex* et l'exposition, deux créations de notre vice-présidente Alexandra Rollet, sont autant d'apports au bénéfice de notre Fédération.

Rapprochements et vitalité

Concernant la Fondation pour la mémoire de la déportation et l'Association des amis de la FMD, je pense que cette année, nous pouvons dire que des relations amicales se sont installées avec la Fondation. Notre membre de la présidence Jean Villeret, a été élu au conseil d'administration au nom de la FNDIRP. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises pour discuter amicalement et résoudre quelques problèmes. C'est pour nous un réel plaisir, de voir le rapprochement entre la fédération-mère et l'enfant qu'elle a créé. Yves Lescure, directeur général de la Fondation et Françoise Bulfay, présidente nationale de l'Association des amis, seront présents demain.

En cette année de congrès, il va falloir renommer les dirigeants de notre fédération. En ce qui me concerne je remercie vraiment tous les membres du conseil d'administration et du bureau exécutif pour tout ce qu'ils nous donnent de leur temps et de leurs connaissances. Si nous devons tous faire preuve d'un certain courage pour accomplir notre tâche souvent amplifiée par l'éloignement, je crois pouvoir dire que le poste de secrétaire

« Agissez
comme s'il
était impossible
d'échouer. »
Vote du rapport
moral.



générale bénévole est particulièrement difficile lorsqu'on habite à 400 km de la fédération. Particulièrement cette année, je voudrais adresser un remerciement très chaleureux à tous et en particulier à Alain Rivet, notre trésorier général adjoint sans lequel je n'aurais sûrement pas pu faire face à toutes les difficultés rencontrées. Je voudrais conclure par cette citation de Winston Churchill : « Agissez comme s'il était impossible d'échouer ». Nous n'échouerons pas et nous porterons très haut et encore longtemps les couleurs de notre Fédération. Souhaitons donc, avec votre aide à tous, une très longue vie à notre FNDIRP.

(1) En 2008, sous la présidence de l'historien André Kaspi, une commission formulait un rapport en cinq axes pour lutter « contre l'inflation commémorative ». Le premier préconisait de ramener les commémorations nationales à trois dates : le 8 mai, le 11 novembre, et le 14 juillet. À consulter sur www.fondationresistance.fr.

●●● il fut président du jury de 1993 à 2001 puis président d'honneur. Vice-président de la fondation de la Résistance, il était membre du conseil d'administration de la fondation pour la mémoire de la Déportation. François Perrot, résistant dès octobre 1940 crée un réseau à Gap. Arrêté par la Gestapo, il est déporté à Buchenwald. Président de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance, (FNDIR) jusqu'en 2012 puis président de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF). Il fut vice-président de la

fondation pour la mémoire de la Déportation. Minute de silence. *Le Chant des marais* précède l'adoption de la composition des commissions des candidatures et des mandats.

Raymonde d'Isernia souhaite bienvenue à tous au nom de l'ADIRP du Vaucluse. Saluant les élus locaux et représentants associatifs présents, elle excuse l'absence, pour obligation de réserve, du représentant départemental de l'ONAC, rappelant l'engagement de la FNDIRP de Vaucluse dans la transmission de la mémoire par sa participation à l'organisation et au suivi du concours national de la Résistance et de la

déportation, et l'organisation de multiples initiatives, notamment en direction des jeunes. « *Le 30 avril, Journée nationale du souvenir et de la déportation, Gilbert Levieux, résistant déporté à Buchenwald et Paul Belmond, résistant déporté à Dachau, ont lu le message à Avignon, à Carpentras et à Caumont-sur-Durance. La FNDIRP du Vaucluse était représentée la veille à L'Isle-sur-Sorgue par notre secrétaire Annette Mouysset, pour la lecture du message des déportés. C'est précisément le devoir de mémoire qui m'amène à rappeler la période sombre des années 1943-1944 notamment dans notre département et les départements voisins, où*

Une part intime de notre vie

Après avoir excusé Jean-Marie Muller, président de l'UNADIF, Jean-Paul Jouachim, vice-président, aborde quelques thèmes utiles au travail commun de mémoire et d'avenir de nos deux associations, à commencer par notre message commun. Extraits.

C'est une tradition depuis 1954 avec cette journée nationale du souvenir, de rappeler aux générations futures l'horreur de la déportation et les enseignements qu'il fallait en tirer pour éviter la reproduction d'une telle barbarie. Ce message est garant de la préservation de la mémoire de la déportation et il trouve sa légitimité depuis la naissance de nos associations en 1945. Depuis, elle s'est élargie à la Fondation pour la mémoire de la déportation, et maintenant aux amicales des camps et de ceux qui sont toujours vivants en ce monde. Ce message est d'autant plus d'actualité avec l'évocation des troubles actuels dans plusieurs parties du monde. Sa lecture est d'une grande diffusion dans nos communes françaises le dernier dimanche d'avril et souvent, ce sont les enfants, qui sont chargés de sa lecture. C'est plus qu'une tradition, c'est un devoir. Que ce dimanche reste dans le calendrier sous sa forme actuelle fait partie de nos exigences communes.

Maintenir des liens forts

Le deuxième thème est le projet des hauts lieux de mémoire. Sur ce sujet, nous devons nous rencontrer pour déterminer une position commune sur le devenir des hauts lieux de mémoire, le recensement et l'étude des sites de la mémoire. Aucun lieu mémoriel de la Résistance et de la déportation ne doit disparaître ou être laissé à l'abandon. Avec pour objectif les voyages mémoriels de nos jeunes sur les lieux historiques, ce sera un travail commun à nos deux associations. Troisième thème, les questions posées à tous les candidats à l'élection présidentielle. Sept questions ont été posées au total. Tous ont répondu, sauf deux. Seule, la réponse du candidat président élu nous intéresse.

Il souligne une « nécessité de maintenir des liens forts avec les acteurs de la mémoire de la Résistance et de la déportation. Les enseignants doivent impérativement placer au centre de leur enseignement la Résistance et la déportation ». (...) La dernière réponse porte sur la résolution de l'ONU intitulée « Lutte contre la glorification du nazisme » où la France a cru bon de s'abstenir ainsi que d'autres pays européens. Nous ferons le nécessaire afin de coordonner les positions de notre pays dans ses différents organismes. La France doit être à la pointe de la transmission des valeurs de la résistance et de la lutte contre le révisionnisme et la diffusion des idéologies nazies. (...) Nous serons vigilants et nous poursuivrons le dialogue avec nos futurs interlocuteurs. (...) Nous, descendants de déportés, internés résistants et familles, déclarons que la valeur de notre engagement est profondément liée à la douloureuse absence de nos parents, grands-parents, proches, dont le sacrifice en faveur de la liberté a marqué à tout jamais le destin de chacune de nos familles. C'est pourquoi, héritiers involontaires de ce drame du genre humain, nous nous sentons le devoir d'assurer la transmission de la mémoire dont nos aînés sont les légitimes dépositaires pour avoir vécu dans leur chair les atrocités de la Seconde Guerre mondiale et de la barbarie nazie. Nous ne pourrions jamais oublier d'où nous venons, ce qui constitue aujourd'hui une part intime de notre vie. Nous voulons apporter un message de paix et d'espoir aux générations nouvelles pour leur donner modestement les clés d'un avenir meilleur. Et je terminerai par cette citation de Tocqueville : « *Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres* ».



Jean-Paul Jouachim, vice-président de l'UNADIF.

De gauche à droite: Raymonde d'Izernia, Alain Rivet, Anita Baudouin et Walter Bassan.

sur le vif

la résistance à l'occupant s'est organisée, rejointe par les réfractaires au STO. » Raymonde d'Izernia évoque la répression terrible de l'occupant nazi dans le Vaucluse où « 175 résistants et otages, hommes, femmes et enfants seront abattus ou fusillés ».

« La première magistrate d'Avignon est une ex-lauréate du prix du concours national de la résistance et de la déportation », précise Michel Gontard. « La terre du Vaucluse a payé un tribut particulièrement lourd au mouvement de la Résistance. Dans l'ensemble des communes du département, nombre d'hommes et de femmes se sont engagés, résistant dans les



DR

La nécessité d'une réflexion unitaire

Yves Lescure salue l'ensemble des présents et représentants d'associations. Remerciant le congrès, le représentant de la Fondation pour la mémoire de la déportation improvise un propos abondant d'abord le passé pour dire comment il a vu les événements « qui ont un peu déchiré le monde de la déportation à la fois d'un œil extérieur, tout en étant au cœur de la tourmente ». Extraits.



Tout au long de notre dossier, le palais des papes (photo Philippe Rollet)

Maintenir? Ne pas maintenir? À un moment, la question s'est un peu traduite comme une décision pour ou contre. Je considère que les choix effectués l'ont été démocratiquement. Quels qu'ils soient, ils sont respectables. Un certain nombre d'ADIRP se sont dissoutes de leur propre initiative. Elles aussi, ont fait un choix respectable. Nous travaillons tous au service d'une même histoire et d'une même mémoire dans une même démarche.

La spécificité d'une fondation est d'être un organisme différent qui procède d'un conseil d'administration et d'un comité scientifique. S'agissant de l'activité de la Fondation pour la mémoire de la déportation, le souci depuis sa création est de mettre l'histoire au cœur de la mémoire. Il n'est pas possible de le dissocier de la démarche historique, qui suppose en permanence un regard renouvelé sur ce qu'ont vécu les déportés dans la période nazie et sous Vichy, sans se sentir liés par des « doxas » historiques. Quelques mots permettent de situer notre travail pour l'analyse, la compréhension des mécanismes du mal. Comment, par quels biais en est-on arrivé à ce qui s'est passé? Ce travail, nous le poursuivons en permanence avec une quarantaine de scientifiques et universitaires de France, de Belgique, de Suisse et d'Italie qui se sont regroupés, avec pour fruit une revue⁽¹⁾ dans laquelle certains articles éminemment scientifiques mériteraient qu'on les reprenne.

Un autre souci de la Fondation est le devenir des mémoriaux, en lien avec l'amicale de Caen et les directeurs de mémoriaux pour obtenir l'organisation d'une concertation internationale sur des instances qui sont cooptées, sans liberté de pérenniser les représentations. En Allemagne, les mémoriaux relèvent des Lands et non pas de l'État.

Quand les camps ont été libérés, les Allemands représentaient 10% de la population. C'est dire le caractère international de la politique de la mémoire et de ses orientations.

Orientation périlleuse

À la Fondation, nous assistons actuellement à une orientation périlleuse tous azimuts avec la volonté de l'État ou de certaines institutions d'unir et de fusionner l'ensemble des acteurs de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs fondations ont reçu une mission interministérielle dite d'évaluation, visant à améliorer leurs performances. Que signifie le mot « performance », s'agissant d'une fondation? Quelle est la définition du mot « performance » pour un État? Pas de réponse.

Nous nous battons en tout état de cause contre tout ce qui contribuerait à constituer une fondation fourre-tout dont les responsables pourraient être étrangers au monde de la déportation. On perdrait ainsi la responsabilité morale. Cette question fait partie des enjeux vitaux de la Fondation. Lorsque nous disons: « C'est un holdup », il nous est répondu « C'est une décision d'État ». Ce discours est celui du Souvenir français qui se veut le penseur au nom du ministère et veut unifier les mouvements et revoir le calendrier commémoratif.

La bataille pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation du 30 avril, est une tradition française voulue par les déportés pour un lien, dans une même journée commune, entre toutes les déportations. La catastrophe serait le basculement dans une même journée de la déportation, au 8 mai. Les associations des amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation sont des structures relais départementales aux prises directes avec les tissus

Au pupitre, Michel Gontard, premier adjoint, rend hommage aux rares élus qui ont osé dire « non » aux pleins pouvoirs à Pétain, dont un ancien maire d'Avignon.



●●● villes, les maquis, les réseaux, qui n'ont pas vu le soleil se lever sur une terre ayant retrouvé la liberté. » Le premier adjoint au maire d'Avignon évoque le courage de Louis Gros⁽²⁾, député maire de la ville en 1940, « l'un des rares élus à avoir refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain », mais aussi la trajectoire complexe d'Édouard Daladier, président du conseil signataire des accords de Munich, pourtant embarqué sur le *Massilia* avec des personnalités décidées à poursuivre le combat⁽⁴⁾... Après avoir rendu hommage « aux anonymes, engagés, déportés pour faits de résistance ou parce qu'ils n'appartenaient pas à la race des élus »,

il conclut en souhaitant « que la parole fasse circuler en même temps la mémoire »...

Après l'intervention de Maurice Chabert (voir page 8), Anita Beaudouin prononce le rapport moral d'activité (voir page 9).

Suit le rapport du trésorier général, Hubert Siebensschuh, à l'issue duquel Anita Beaudouin annonce un premier chèque offert par Mireille Jourdan pour l'ADIRP des Alpes-Maritimes et un deuxième pour celle du Val-d'Oise, remis par Frania Haverland. L'intervention de Régine Seren, présidente de la commission de contrôle financier

associatifs, les institutions et les élus locaux s'intéressant aux lieux de mémoire. En témoigne l'exemple du tunnel d'Urbès, lieu de mémoire surgi du néant.⁽²⁾

Pour l'avenir, nous avons surmonté l'usure consistant à dire sans arrêt la même chose. Aujourd'hui, nos archives sont ouvertes et le travail se poursuit, à l'image de la thèse sur les marches de la mort qui voit la fusion de tous les types de déportation quels qu'en soient les motifs, que l'on soit juif, tzigane ou déporté de répression, une communauté de destins s'est établie dans cette dernière phase... Un sujet d'inquiétude est la réorganisation des instances dirigeant le Concours national de la résistance et de la déportation, avec le sentiment d'une prise en main de l'inspection générale de l'Éducation nationale marginalisant l'action des fondations pour la mémoire. Une réunion en comité stratégique restreint a eu lieu, sans discussion, sans débat. L'autoritarisme de monsieur Tristan Lecoq s'est traduit par la pirouette d'un choix entre les mains du ministère, quand l'orientation du travail est décidée par lui. Et nous ne sommes pas sollicités. Cette grande première implique une crainte et la nécessité d'une réflexion unitaire pour dire: « Puisque c'est ainsi, notre présence est inutile et nous ne viendrons plus. »

S'agissant des mémoriaux, la mémoire est liée à leurs directions, qui peuvent être manipulés comme des marionnettes. Dans le Land de Bavière, Flossenbürg est un peu notre Natzweiler, région de sudètes pour la partie basse, située dans une zone de production métallurgique. La production a continué d'être développée après la Libération jusqu'à l'emplacement de la place d'appel du camp. Alcatel, repreneur de cette industrie, a restitué des terrains au Land de Bavière pour aménager la mémoire. Mais la France n'a pas été entendue. Le président n'a pas eu la parole. La réflexion sur l'aménagement des mémoriaux n'appartient pas aux seuls Allemands.

C'est un problème diplomatique sérieux.

(1) La revue *Enjeu-Histoire et mémoires vivantes*, publication de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

(2) Voir notre reportage sur l'inauguration de ce lieu de mémoire dans le *Patriote Résistant* d'octobre 2016.



Yves Lescure, directeur général de la Fondation pour la mémoire de la déportation, évoque les principaux enjeux de l'union de tous les militants de la mémoire.



L'an passé, Albert Veissid, de l'ADIRP 13, était nommé chevalier de la Légion d'honneur à 93 ans. Après le décret de 1940 obligeant tous les juifs français ou étrangers à se faire recenser, l'organisation Todt de Miramas ayant besoin de main d'œuvre, une rafle fut effectuée à partir des adresses recensées conduisant nombre de jeunes de Lyon à Miramas le 3 septembre 1943. Le 28 février 1944, la Gestapo conduit tous les réquisitionnés à Drancy. Albert est déporté à Auschwitz par le convoi 75. Peu avant, nombre de ses camarades furent emmenés vers les pays Baltes par le convoi 73. Tous furent exterminés par balles en Lituanie. Albert connaîtra les marches de la mort vers Grossrosen, Buchenwald, Berga, où nombre d'aviateurs américains ont péri. (Voir le documentaire *L'enfer de Berga raconté par les GI.*)

sur le vif

précède le rapport du commissaire aux comptes, Hubert Poulin.

Notant les applaudissements qui suivent ce rapport, Alain Rivet annonce le renouvellement de la candidature de Robert Poulin, arrivé au terme de son mandat. Le conseil d'administration propose de prendre acte de cette fin de mandat et de renouveler son exercice qui se terminera le 31 décembre 2022, avec Jean-Paul Retoux, commissaire aux comptes pour suppléant. Voté à l'unanimité.

La discussion qui suit souligne l'engagement des ADIRP dans la diffusion du numéro spécial concours

(CNRD) du *Patriote Résistant* à paraître en décembre. Alain Rivet fait part des échanges avec la MAIF pour une assurance fédérale. Sur cette question, le débat se poursuivra en commission Vie fédérale.

Après la réunion des commissions, la Mairie d'Avignon procède à la Cérémonie devant la stèle des déportés. Après le *Chant des Partisans* et la lecture du poème *Schandelah* de Henri Higelin⁽⁵⁾, Jean Villeret, membre de la présidence collégiale entonne *Le Chant des marais*. Suivent les dépôts de gerbes par Cécile Helle et son premier adjoint, Frania Haverland, Jean Villeret et Walter Bassan au nom de la présidence de

la FNDIRP, Raymonde D'Isernia et Alexandra Rollet au nom de l'assemblée départementale des déportés, internés, résistants et patriotes.

Samedi 13 mai

Les chèques se succèdent, renforçant la souscription: ils proviennent des ADIRP de la Vienne, de la Loire-Atlantique... La séance s'ouvre, sous la présidence d'Alexandra Rollet. À la tribune, Anita Beaudouin, Raymonde d'Isernia, l'écrivain Roger Martin, Walter Bassan, Serge Wourgaft, Hubert Siebensschuh, Alain Rivet, Yves Lescure, directeur général de la ●●●

Les Serments de 1945 au présent

Intervention de Roger Martin, écrivain et journaliste



Roger Martin, visiblement ému, aborde devant les délégués au 40^e congrès l'actualité du combat de nos anciens.

C'est avec reconnaissance et une infinie humilité que je m'adresse à vous. Mais permettez-moi de vous expliquer comment et pourquoi je me retrouve ici aujourd'hui devant vous, avec vous.

Professeur de lettres en Lorraine puis dans le Vaucluse, ce qui me valut de faire participer souvent mes classes de 3^e au Concours national de la Résistance, d'organiser avec mes collègues d'Histoire des visites au camp de Thil en Meurthe-et-Moselle ou au musée de la Résistance de Fontaine-de-Vaucluse, engagé très jeune dans le combat politique, je suis l'auteur de plusieurs ouvrages d'enquête sur l'extrême-droite française et américaine et surtout d'un récit qui a trait directement à tout ce qui a été à l'origine de la création de votre mouvement.

Un récit qui s'intitule *Dernier Convoi pour Buchenwald*⁽¹⁾. Ce n'est pas un témoignage vécu comme il en fut publié beaucoup, dans *Le Serment*⁽²⁾ ou sur le site consacré à Buchenwald-Dora, puisque je suis né en 1950 et que je n'ai pas vécu dans ma chair et dans mon âme la terrible épreuve de la déportation. Ce n'est pas non plus une étude historique puisque je ne suis pas historien et que je n'aurais pas eu les compétences qu'exige un authentique travail d'historien.

Ce livre, donc, est un roman noir historique. Je ne vous imposerai pas un cours sur ce qu'est le roman noir historique, mais je rappellerai simplement que lorsque Didier Daeninckx a publié en 1983 *Meurtres pour mémoire à la Série noire*, son roman, qui, au prétexte d'une trame policière, évoquait le double crime d'un certain Papon, l'ordre de déportation entre juillet 1942 et juin 1944 de 1600 juifs de Bordeaux à Drancy puis à Auschwitz puis, le 17 octobre 1961, la répression policière qui fit au moins deux cents victimes à Paris, a puissamment contribué à jeter une lumière crue sur deux événements historiques encore voilés de confusion auprès d'un public qui ignorait souvent le détail des faits rapportés. On pourrait en dire autant de son *Cannibale*, qui permit à Christian Karembeu de découvrir la véritable histoire de son grand-oncle Kanak, de son *Missak*, qui faisait revivre avec émotion et exactitude historique la figure de Manouchian, de son *Itinéraire d'un salaud ordinaire* et, plus généralement, de son œuvre tout entière.

Le roman noir historique est une arme entre les mains de gens qui, se détournant des buts classiques des auteurs policiers, ont avant tout la volonté de parler du monde tel qu'il ne va pas et des squelettes, qui trop souvent encore hantent les placards de l'histoire. Mais pourquoi parler de Buchenwald particulièrement ?

Sans doute parce qu'un de mes oncles y a été déporté. Il s'appelait Alfred Martin, était instituteur, adhérent de la SFIO dans le Nord et rapidement membre de la Résistance et du réseau Brutus. Matricule 77550. Sans doute aussi, parce que j'ai eu la chance, lorsque je fus

nommé professeur en Lorraine, de connaître Gilbert Schwartz, déporté lui-aussi à Buchenwald, matricule 14597. Sans oublier un troisième déporté, Pierre Durand, que je rencontraï à plusieurs reprises en 1993, lorsque je reprenai l'enquête sur la mort mystérieuse de Joachim Peiper, le colonel SS qui avait mené la campagne des Ardennes, un criminel de guerre que certains s'efforçaient, en France même, de faire passer pour un grand soldat. Pierre Durand, matricule 49749, auteur de plusieurs ouvrages, justement sur Buchenwald.

Ma décision tint en deux événements. La découverte sur Internet de sites abominables où des historiens autoproclamés à l'ombre de pseudonymes, mettaient en doute le combat des déportés et dénonçaient la barbarie des dirigeants du Comité des intérêts français au camp – Marcel Paul en particulier – qui, tels les Parques, tenaient entre leurs mains le fil de la vie des déportés et ne sauvaient les gens qu'en fonction de leurs intérêts partisans. Or, résonnait en moi le message de mon oncle, devenu responsable des ventes du *Provençal* à Marseille, intime de Gaston Defferre, maire de Carry-le-Rouet, qui finirait à droite sur l'échiquier politique, mais qui répétait en tapant sur la table dans les réunions de famille et dans des réunions publiques: « *On ne touche pas à Marcel Paul!* ». Et puis, l'adjuration de mon camarade Albert Cordola, membre de la FNDIRP, bientôt quarante-sept ans, arrêté à vingt ans, jeté dans les prisons de Grenoble, Saint-Étienne et Eysses avant d'être déporté 14 mois à Dachau, matricule 73291: « *Tu sais écrire, témoigne pour nous, car nous sommes de moins en moins nombreux!* ».

Je me rappelle le moment où j'ai pris ma décision, les presque deux ans de recherche, de documentation et d'écriture. Les doutes et les peurs. Combien d'œuvres de fiction avaient manqué leur but, soit par étalage de scènes destinées à soulever une émotion à bon compte et de ces bons sentiments qui font trop souvent les mauvais livres, combien d'autres qui, dans l'exposition complaisante de l'horreur, m'avaient semblé témoigner de la même fascination morbide et malsaine que le film Portier de nuit, qui, en généralisant une histoire sordide dont l'authenticité a été contestée, permettait de renvoyer dos à dos bourreaux et victimes!

Mon passé, et là, il s'agissait bien d'expérience vécue, m'avait, tout jeune, à douze ans, un dimanche de juin 1962, vacciné je pense contre tous ces préjugés, ces théories fumeuses, ces idéologies haineuses qui avaient été à la source des camps de concentration et d'extermination. Ce matin-là, à Aix-en-Provence, un commando de six hommes, si tueurs serait-il plus juste de dire, était venu assassiner notre voisin, le commandant Joseph Kubasiak. Dans des conditions abominables. Son crime? Commandant en second de la base militaire de Blida au

moment du Putsch de 1961, il avait refusé de livrer les avions et la base aux mutins. Officier gaulliste et fidèle au gouvernement légal de son pays et à la République, il était tombé sous le pistolet et les poignards d'individus dont le chef écrirait plus tard un livre évoquant leur « mission » avec un cynisme effrayant, entre des passages élogieux pour les SS et l'armée allemande et des remarques antisémites...

Tout cela pourrait paraître peut-être éloigné de votre congrès et de ses débats.

Paix et fraternité, le Serment de 1945 au présent!

J'ai la faiblesse de penser qu'au contraire, c'est parce que, parmi beaucoup d'autres, je chéris les mots de « paix » et de « fraternité », de « liberté » et naturellement d'« égalité » que j'écris aujourd'hui et que je m'efforce de mener un combat qui illustre ces valeurs, celles de la République, trop souvent bafouées.

Sur la place sinistre où avaient eu lieu des années durant ces appels interminables où l'on voyait s'écrouler des hommes épuisés qui ne se relèveraient plus et d'autres qu'on envoyait à la mort, quels mots adressèrent aux 21 000 survivants, en diverses langues, les porte-parole de la Résistance internationale du camp le 19 avril 1945, quinze jours avant que la guerre ne fût officiellement terminée?

«... Nous jurons, sur ces lieux du crime fasciste, devant le monde entier, que nous n'abandonnerons la lutte que lorsque le dernier des responsables aura été condamné devant le tribunal de toutes les nations. L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche.

Notre idéal est la construction d'un monde nouveau dans la paix et la liberté. Nous le devons à nos camarades tués et à leurs familles... »

Le Serment de 1945 est plus que jamais à l'ordre du jour. Je ne suis pas de ceux qui au nom d'une colère légitime et d'une légitime douleur traquent des équations sinistres et mettent dans le même sac, sans distinction ni différence, leurs adversaires et leurs ennemis. On ne peut marteler « Plus jamais ça ! » et se dérober lorsque on se retrouve affronté à une alternative dont un des termes est forcément inacceptable. Et s'il faut être plus clair,

je me contenterai de rappeler que parmi les fondateurs d'un parti dont je ne prononcerai pas le nom, on ne comptait pas moins de six individus qui avaient porté, qui l'uniforme de la Milice, qui celui de la LVF, qui celui de la SS. Je rappellerai enfin qu'avant qu'un tollé d'indignation contraigne sa présidente à le remplacer, pendant quarante-huit heures le président par intérim du parti évoqué plus tôt fut un certain monsieur Jalkh, lequel avait émis son scepticisme sur l'utilisation du Zyklon B dans les camps d'extermination, et ses doutes sur l'existence même des chambres à gaz!

Lorsqu'en Europe, à une heure d'avion, fleurissent des mouvements qui se réclament de l'idéologie que le Serment voulait jeter définitivement à bas, lorsqu'en Ukraine, en Pologne, en Hongrie, leurs dirigeants sont aux portes du pouvoir, quand ils n'y participent pas, lorsqu'en Estonie, on érige des monuments à la gloire des SS, alors oui, le Serment du 19 avril 1945 est on ne peut plus actuel et doit être rappelé. Lorsque, au-delà de l'Europe, le monde est à feu et à sang, que les conflits armés aux causes multiples, politiques, religieuses, économiques surtout, et les famines qu'ils génèrent font des millions de morts, alors oui, le Serment du 19 avril 1945 doit s'élever partout.

Les révolutionnaires qui, à Valmy et ailleurs, criaient: « Vive la Nation ! » n'entendaient pas qu'elle se constituât au détriment des autres peuples! Les patriotes qui mourraient en murmurant ou en chantant *La Marseillaise* ne croyaient pas que la patrie pour laquelle ils allaient donner leur vie fût une déesse guerrière justifiant qu'on envahisse et détruise celle d'autres hommes.

Oui, plus que jamais, le Serment de Buchenwald, comme ceux qui furent prononcés dans d'autres camps, mérite d'être rappelé. Inlassablement.

Par vous toutes et tous, qui avez combattu, souffert, témoigné, ouvert les yeux et remué les consciences. Par d'autres, à venir, et c'est bien tout le sens des combats de la FNDIRP et de ce Congrès.

Car, pour terminer par un vers que vous connaissez bien, que je me suis permis de légèrement modifier, soyons plus que jamais persuadés que « *Si l'écho des voix des femmes et des hommes de bonne volonté faiblit, nous périrons* ».

On ne peut marteler "Plus jamais ça!" et se dérober lorsque on se retrouve affronté à une alternative dont un des termes est forcément inacceptable.

sur le vif

●●● fondation pour la mémoire de la Déportation. Alexandra annonce la présence de nombreux représentants d'associations et d'amicales de camps, dont Françoise Bulfay, présidente nationale de l'Association des amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation, Serge Nail, pour l'Union des mutuelles d'Île-de-France, Marc Zamichei, président de l'Union des mutuelles initiatives santé, Jean-Paul Joachim, vice-président national de l'Union nationale des associations de déportés et internés et familles de disparus. Jean-Paul Joachim, pour l'UNADIF, est invité à prendre la

parole. « *Nos fondateurs seraient heureux de ce rassemblement du monde de la déportation* », souligne Anita Beaudoin tandis qu'il rejoint son pupitre. Suivent la discussion et le vote du rapport moral et d'activité, à l'unanimité. Roger Martin intervient sur le thème du congrès, visiblement ému. (voir page 16). Suivent les rapports des commissions et l'adoption de la proposition de la Commission Vie fédérale par le Congrès (voir page 18).

Une fois les comités national et d'honneur ratifiés, une fois élus les membres des commissions nationales de contrôle financier et de ●●●



Ce qui appelle notre vigilance

Résolution de la commission « Histoire mémoire ».

Pour la grande majorité des déportés survivants, dans leur expérience vécue dans les camps nazis, une part d'indicible ne peut pas être exprimée dans leurs récits, ni leurs témoignages écrits ou oraux. Cependant ces témoignages sont essentiels pour la transmission de la mémoire.

Nombre de documents sont déjà ou vont être numérisés, filmés, enregistrés dans les associations départementales. Il est important de faire une copie de chacun pour la donner à la Fédération afin que celle-ci puisse en recueillir le plus possible, l'une des tâches de la FNDIRP étant de veiller à ce que ces documents restent vivants pour servir de référence et d'exemple.

Si la partie indicible de l'expérience vécue par les déportés survivants disparaîtra avec eux, il est un domaine où le témoignage vivant des familles et des descendants peut être très important : celui de l'influence ou de l'impact éventuel du comportement du déporté sur son entourage et en particulier sur l'évolution de sa famille. Il s'agirait d'un champ d'activité important pour la FNDIRP, entrant tout à fait dans sa vocation de travail mémoriel plongeant dans l'actualité. En effet, on peut considérer qu'il existe un certain nombre de similitudes entre les situations vécues par les familles de déportés, notamment en ce qui concerne les méthodes nazies de déshumanisation, et leurs conséquences avec certaines situations actuelles, dont le terrorisme international. Que ce soit le terrorisme international ou bien le retour des idées racistes, xénophobes dont on peut faire le constat actuellement, avec son corrélat de divisions ou d'oppositions des peuples, cela est sensible actuellement dans le monde. C'est pourquoi il semble d'une grande importance de se souvenir que les camps de la mort ont d'abord été inventés pour supprimer tous les opposants au régime nazi. Régime nazi dont l'idéologie destructrice avait pris des apparences trompeuses en usant de promesses sociales impossibles à tenir. Les propositions mensongères faites aujourd'hui par un parti guidé par la haine évoquent un climat similaire. Ce qui appelle notre vigilance.

Les modalités de cette activité, compatibles bien entendu avec les possibilités de la FNDIRP, nécessitent un examen. S'il est vrai que les études concernant la déshumanisation sont nombreuses, l'expérience vécue de ses effets sur les proches peut apporter une contribution utile à ce sujet.

Décision du Congrès

sur proposition de la commission Vie de la Fédération relative à la loyauté des Associations Départementales

La commission Vie de la Fédération réunissant, le 12 mai 2017, 46 délégués représentant 23 associations départementales, a repris et adopté la proposition du conseil d'administration, réuni la veille, et a soumis, en rappelant les articles 4 et 19 des statuts, au congrès le 13 mai la décision suivante :

Le congrès de la FNDIRP décide, en rappel et complément des principes édictés par les statuts, que toute association départementale ou toute section locale en l'absence de rattachement à une association départementale qui envisage de se dissoudre, par fidélité aux engagements pris auprès de la Fédération depuis tant d'années, par respect de tout ce que la Fédération leur a apporté depuis soixante-douze ans et par indispensable loyauté à son égard, s'engage, dès lors que la dissolution est envisagée et par ce seul fait :

- À proscrire toute situation ou toute décision susceptible de porter préjudice, notamment moral et/ou financier, à la Fédération ;
- À présenter à la Fédération tous les documents de dissolution et les comptes du ou des liquidateurs dès qu'ils sont disponibles et, au plus tard, dans les trois mois de la date de décision de dissolution ;
- À lui présenter la comptabilité détaillée de la période de douze mois précédant cette décision de dissolution prise par l'assemblée générale ;
- À lui restituer le(s) drapeau(x) portant le logo de la FNDIRP, les archives et toute la trésorerie qui aura été protégée de manière parfaitement loyale ;
- À rester à la disposition de la Fédération jusqu'à ce que la dissolution soit complètement entérinée au niveau fédéral par celle-ci.

Le Congrès a adopté cette décision à l'unanimité.

Une salle enthousiaste, des travaux vivants (ici la commission Vie de la fédération), un président délégué et un président honoraire, directeur du *Patriote Résistant* en pleine discussion à la tribune, forgent les promesses d'un 40^e congrès fructueux.



Déclaration finale

Réunie à son 40^e congrès tenu à Avignon les 12 et 13 mai 2017 la FNDIRP s'est penchée sur la signification et la portée que peuvent avoir, dans le monde d'aujourd'hui et de demain, les engagements pris par serment, sur place, par les déportés survivants, dans les camps de concentration et de la mort, à peine libérés.

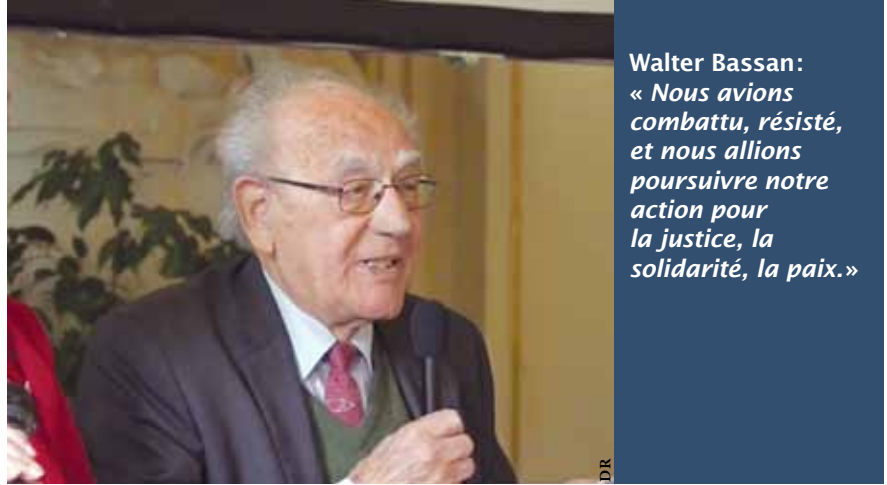
Le Congrès a souligné à ce propos la préoccupation ainsi manifestée par les survivants, bien que durement marqués physiquement et moralement par l'entreprise de déshumanisation à laquelle ils avaient été soumis, de mettre leur expérience vécue au service de la justice et de la solidarité et de la paix. Une tâche qui a été poursuivie par la FNDIRP durant les soixante-douze années de son existences.

Le Congrès a renouvelé l'expression de sa grande inquiétude devant la tendance conduisant en Europe et dans d'autres régions du monde, à l'ignorance des principes de la charte des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et, de manière générale au mépris de toutes les institutions et de tous les textes adoptés pour éviter la répétition des tragédies de la Deuxième Guerre mondiale.

Le Congrès a fait référence, à cet égard aux études de nombreux historiens et sociologues qui considèrent, que la situation actuelle au plan national et international, présente de grandes similitudes en particulier en ce qui concerne le nationalisme xénophobe, le racisme le terrorisme et la déshumanisation, avec celle qui a marqué l'aboutissement à la Deuxième Guerre mondiale et son déroulement. Il a considéré en conséquence, que le travail de mémoire de la déportation est particulièrement d'actualité.

Le Congrès lance donc un appel pour que le respect des principes de la charte et des droits de l'homme, la primauté du droit sur le recours à la force, la solidarité au niveau des pays et dans le contexte international, la protection de l'environnement, deviennent des priorités absolues. Il en est de même pour la lutte contre le terrorisme international, contre le populisme et son instrumentalisation de la peur et du désordre.

La FNDIRP pour sa part entend poursuivre son action pour que le sacrifice des déportés dans les camps nazis de la mort et les efforts des survivants ainsi que des familles aient un résultat concret pour les générations montantes.



Walter Bassan:
« Nous avons
combattu, résisté,
et nous allions
poursuivre notre
action pour
la justice, la
solidarité, la paix. »

Une nouvelle ère de résistance est née

Allocution de clôture par Walter Bassan, président délégué

« *Paix et fraternité: les serments de 1945 au présent!* »...
Que d'espoir dans ces mots! Nous venons de vivre quelques semaines d'angoisse, mais nous sommes quelque peu rassurés. La République a triomphé.
Comment peut-on, soixante-douze ans après la libération des camps de la mort, œuvrer pour le retour des idéologies prônant la haine, l'intolérance, la violence? Comment peut-on espérer que nos compatriotes perdent la mémoire, voire la raison? Nos repères républicains ne se sont pas écroulés malgré la conjoncture actuelle qui amène à la désespérance engendrant des comportements dangereux. Le vote aux présidentielles permet à notre République et à notre démocratie de conserver leurs lettres de noblesse. D'autres sont arrivés au pouvoir par la voie des urnes dans un passé qui n'est pas si lointain. En 1945. Après la souffrance, la douleur, nous, anciens déportés, internés, résistants, vivons avec un cœur rempli d'espoir. Nous savions que toute la reconstruction de notre pays et la nôtre aussi d'ailleurs, devaient être mise en œuvre.

Nous avons combattu, résisté. Et nous allions poursuivre notre action pour la liberté, la justice, la solidarité, la paix. Où en sommes-nous aujourd'hui? Au regard de l'actualité, nous pouvons dire que nous vivons dans un monde dominé par la coercition, la violence, l'intolérance et l'ignorance de l'autre. La misère entraîne souvent une radicalisation religieuse ou philosophique. Il suffit de se rendre sur les réseaux sociaux pour constater le flot de haine et d'incitation à la violence déversé. Cela fait peur! Nous sommes donc condamnés à poursuivre notre action sans hésitation. Sur la base des conquêtes du programme du Conseil national de la Résistance – eh oui, rien n'est jamais acquis! –, pensé et rédigé par des hommes qui avaient fait leurs preuves dans le domaine du patriotisme. Nous allons continuer d'œuvrer pour faire savoir que ces conquêtes ont un coût et qu'aujourd'hui, elles sont bafouées. La démocratie, la liberté et la paix. Nous lutterons de toutes nos forces afin qu'elles puissent subsister. Une nouvelle ère de résistance est née. Cette année encore, nous avons rédigé plusieurs communiqués. Tous ont trait à la barbarie, l'ignominie et la terreur répandues à l'échelon planétaire. Nous déplorons avec force et ●●●



Un après-midi culturel en chansons avec le musicien Augustin Jouve, chanteur et compositeur, et le ténor Mathieu Sempere.



*La
terrorisation
des populations
représente
une négation
des efforts
entrepris
depuis la
création des
Nations unies*

●●● véhémence cette actualité. Je tiens aujourd’hui à vous les remémorer.

Le 24 mars 2016, après les attentats de Bruxelles, nous avons exprimé notre profonde compassion aux victimes des attentats criminels commis le 22 mars, ainsi qu’à leurs familles. Ces attentats ont jeté la Belgique dans le groupe sans cesse grandissant des pays, de tous les continents, assaillis par la barbarie assassine de Daech et des autres adeptes de cette barbarie. Nous savons, par les expériences vécues de nos membres et de leurs familles, le désarroi qui suit de telles tragédies et connaissons le réconfort que peuvent apporter les manifestations de solidarité et d’amitié. Nous savons aussi que la Belgique partage la détermination de tous ceux qui sont attachés aux valeurs fondamentales, notamment celles de l’Union européenne dont Bruxelles est le centre nerveux: ne pas s’abandonner à la peur que les assassins ont pour objectif d’instaurer. Et lutter ensemble dans la solidarité pour assurer la victoire comme ce fut le cas, il y a soixante-douze ans, de la paix et du respect de la dignité humaine.

Après le massacre de Nice, le 15 juillet 2016, révoltés, indignés, nous avons tenu à condamner avec force cette ignoble barbarie dont l’effroyable bilan est de 84 morts, enfants, femmes, hommes, et de plusieurs dizaines de blessés, pour certains très graves. Nos pensées et nos condoléances sont allées bien sûr aux familles et aux proches des personnes assassinées. La France a perdu trop d’enfants en ce 14 juillet, jour de fête nationale. Elle a été frappée au cœur de façon symbolique le jour de l’union du peuple. C’est la République, la nation, la patrie, la laïcité, qu’on a voulu frapper et qui ont été touchées une fois de plus. Face à ce drame abominable qui nous bouleverse par son horreur et son injustice alors que les terroristes cherchent à nous diviser, il nous faut

agir tous ensemble pour faire reculer la violence aveugle, la haine, la peur.

Nous avons salué aussi les forces de l’ordre et les services de secours pour leur engagement, leur dévouement auprès des victimes de cette terrible tuerie et nous nous sommes associés à l’hommage national de la France et aux trois jours de deuil décidés par l’État.

Le 3 octobre 2016, nous avons tenu à exprimer notre consternation et notre profonde indignation devant le traitement sauvage infligé par les forces aériennes de Syrie et de Russie à Alep-Est. C’est un crime contre l’humanité. Les bombardements incessants, nuit et jour, et l’attaque systématique des centres sanitaires, tels qu’ils sont rapportés par les médias, ont constitué une violation totale du droit international humanitaire. La terrorisation des populations représente une négation des efforts entrepris depuis la création des Nations unies pour l’humanisation des relations internationales. Nous avons adressé à la population d’Alep-Est nos sentiments de profonde compassion et notre admiration pour son courage. Nous avons espéré que l’intervention de la France et d’autres pays démocratiques permette de mettre fin rapidement à cette tragédie. Je viens de dépeindre une situation très sombre, mais tellement réelle. Malgré ces vicissitudes, nous allons, une fois de plus, développer notre combat. À la FNDIRP, nous avons toujours su rester debout et nous n’entendons pas déroger à cette règle. Le respect des droits de l’homme et du citoyen est le seul chemin qui nous fera conserver le soleil. De nouvelles échéances électorales, tout aussi importantes nous attendent les 11 et 18 juin prochains. Continuons sur notre lancée pour abattre les forces du mal. La FNDIRP compte sur vous et votre énergie au service des autres. Que les serments prononcés à la Libération des camps de la mort triomphent. Vive la FNDIRP !

Nous remercions chaleureusement Patrick Philbée et Philippe Rollet pour le reportage photographique réalisé tout au long du congrès.

sur le vif

●●● conciliation, Yves Lescure intervient pour la Fondation pour la mémoire de la déportation et pour l’association des amis de la FMD (voir page 14). Après la présentation du Bureau exécutif, et des bureaux des commissions, la déclaration finale étant votée, Walter Bassan prononce l’allocution de clôture.

L’après-midi culturel est consacré avec la participation d’un Augustin Jouve renouvelé et d’un ténor nommé Mathieu Sempere du groupe des *Stentors*, à la chanson française en Résistance. Nous y reviendrons.

Dimanche 14 mai

Sous le soleil revenu, les participants à l’escapade touristique s’apprêtent à découvrir la Palais des papes, patrimoine mondial classé par l’UNESCO. Entre navette fluviale et petit train touristique, la journée s’annonce mouvementée et conviviale à la découverte du vieil Avignon...

- (1) L’intégralité des interventions sera mis en ligne sur le site www.fndirp.asso.fr
- (2) Éditions l’Harmattan, 2003.
- (3) D’abord mécanicien dans la marine marchande puis inspecteur du travail, fondateur et président

des premiers offices de placement, Louis Gros est élu député SFIO sur la liste du Cartel des gauches et plusieurs fois maire d’Avignon entre 1925 et 1940. Déchu de son mandat par le régime de Vichy le 5 novembre 1940, il prend part à la Résistance en Suisse. En 1944-1945, il siège à l’Assemblée consultative provisoire et préside le Comité de libération d’Avignon.

(4) Arrêté, livré aux Allemands après avoir comparu au procès de Riom aux côtés de Léon Blum, il sera finalement libéré par les américains après deux ans de détention en Allemagne. Député en 1946, il fut élu maire d’Avignon en 1953.

(5) Henri Higelin, Neuengamme 34 953.